

GREVE vendredi 11 décembre 2020

Le 16 Novembre 2020, le syndicat CFDT Interco53 a fait parvenir un préavis de grève au Président du Conseil départemental de la Mayenne pour le 11 décembre 2020.

Après avoir pu exprimer leurs souffrances et leurs difficultés pour accompagner les mayennais au quotidien, les professionnels ont transmis leurs revendications à l'administration. Mais leur mal-être et leurs propositions ne sont pas entendus !

La CFDT ne peut accepter que des professionnels en souffrance accompagnent des personnes elles-mêmes en souffrance.

Et vous, que souhaitez-vous comme société en Mayenne à l'horizon 2030 ?

Plusieurs actions cumulables pour montrer votre soutien :

- + **[Des moyens pour le social et la santé](#)** (lien vers pétition en ligne)
- + **Poser une heure à une journée de grève** sur Horoquartz (voir encart ci-dessous)
- + Nous retrouver **vendredi 11 décembre devant l'Hôtel du département de 9h30 à 11h30.**

▶ **Le droit de grève**

Il concerne tous les agents de la collectivité, titulaires et contractuels.

Continuité du service public : notre employeur ne peut actuellement pas nous contraindre à travailler un jour de grève.

La retenue sur rémunération :

- 1/151.67^e de la rémunération pour une heure de grève,
- 2/151.67^e de la rémunération pour deux heures de grève,
- 1/60^e pour une demi-journée d'absence,
- 1/30^e pour une journée d'absence, ...

Les agents en temps partiels ou en congés le 11 décembre ne seront pas comptabilisés comme grévistes.

Le personnel du CD53 n'a pas actuellement à se déclarer gréviste à l'avance. Vous pourrez déclarer votre temps de grève sur Horoquartz la veille ou le jour même.

Le principe est que la participation à une grève régulièrement déclenchée ne peut entraîner aucune sanction disciplinaire.

Munissez-vous de votre attestation de déplacement dérogatoire (case à cocher Participation à des missions d'intérêt général)

ou contactez cfdt@lamayenne.fr (attestation spécifique disponible)

Respectez les gestes barrières - Venez masqués - du gel sera à disposition.